

Classification des exploitations du Grand Est

GROUPE 6 : Grandes exploitations

Sous-ensemble à dominante Elevage	Sous-ensemble à dominante Grandes Cultures	Sous-ensemble à dominante Cultures Permanentes
Groupe 1 : Moyennes exploitations, cultures et élevage intensif Groupe 3 : Petites exploitations herbagères Groupe 4 : Grandes exploitations d'élevage bovin avec cultures	Groupe 2 : Petites exploitations de cultures, avec ou sans élevage Groupe 5 : Grandes exploitations spécialisées en cultures	Groupe 6 : Grandes exploitations Groupe 7 : Petites exploitations

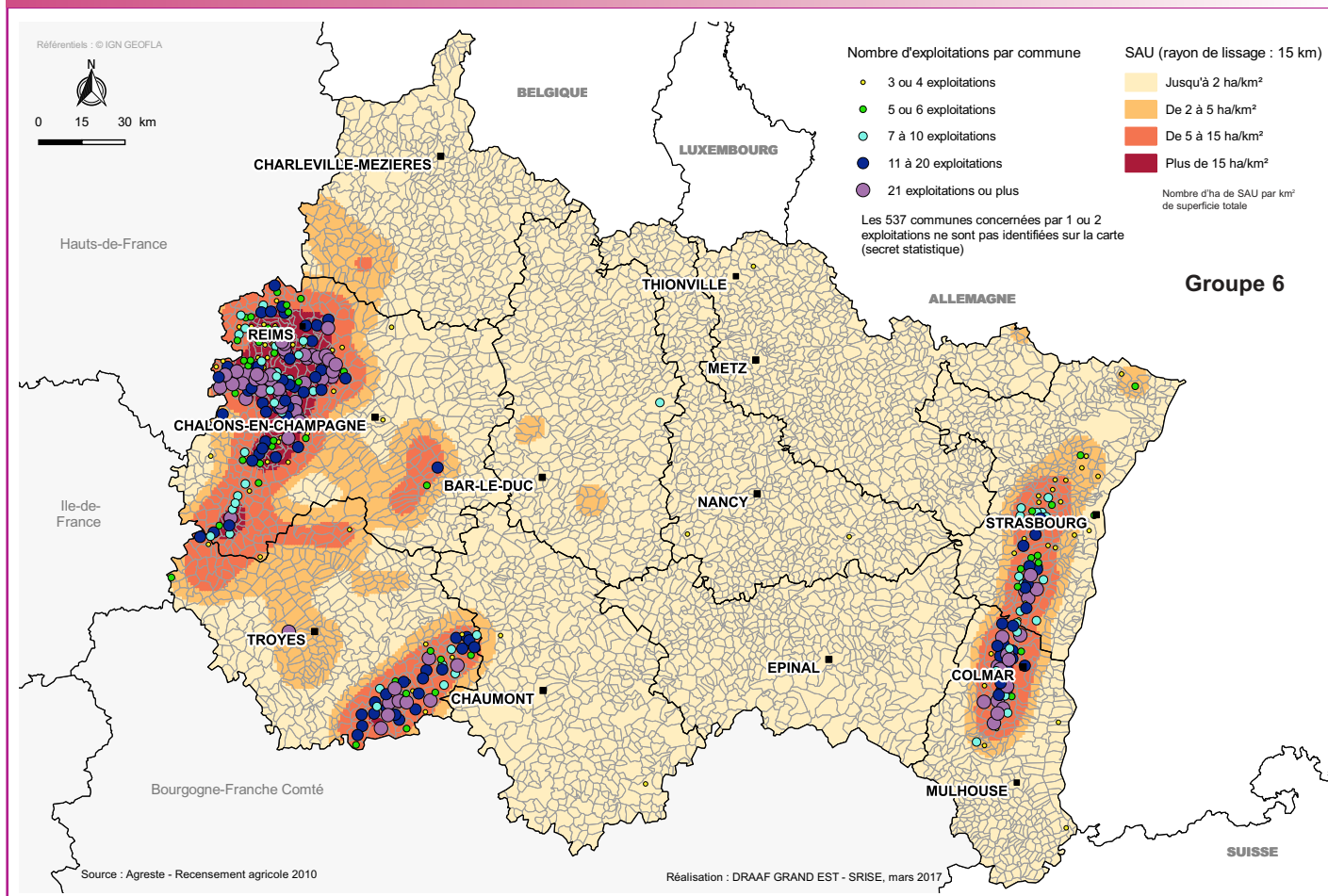
Etude sur le champ des exploitations de plus de 25 000 euros de PBS

Le groupe 6 est composé de 4 923 exploitations. Ce sont des structures à la PBS très élevée et 63% d'entre elles sont strictement spécialisées en viticulture. Les autres exploitations combinent vigne et grandes cultures ou sont spécialisées dans d'autres productions comme l'arboriculture, le maraîchage, l'horticulture ou l'élevage hors-sol. Du fait de leurs productions, ces exploitations nécessitent beaucoup de main-d'œuvre, aussi bien non salariée que salariée permanente ou saisonnière.

Ces exploitations génèrent un résultat de 170 500 € en moyenne, mais cet indicateur présente une forte dispersion au sein du groupe selon la localisation. Néanmoins, dans ces structures, le bilan est deux fois plus important que la moyenne régionale du fait notamment du poids des stocks viticoles. De plus, les dettes fournisseurs représentent une charge bien plus élevée que dans les autres groupes tout en ne remettant pas en cause une structure du bilan généralement saine.

A l'évidence, la répartition géographique des exploitations suit celle des vignobles, et c'est dans la Marne qu'elles sont les plus nombreuses (51%).

Densité géographique des exploitations du groupe 6



Les stratégies mises en œuvre :

- développement de productions à fort potentiel économique à l'hectare et par exploitation
- création de valeur ajoutée par la transformation et par la vente en circuits courts
- emploi de main-d'œuvre saisonnière pour répondre ponctuellement aux surcroûts d'activité

La PBS la plus élevée

4 923 exploitations composent le groupe 6, soit 15% de l'ensemble Grand Est. Elles se caractérisent par leur grande dimension économique, ainsi que le montre la PBS, qui est la plus élevée de tous les groupes. Avec 481 000 € en moyenne, elle est près de 3 fois supérieure à la PBS moyenne de l'ensemble des groupes hors sous-ensemble Cultures Permanentes et représente 36% de la PBS totale régionale. C'est le type de production, essentiellement la vigne, qui confère un fort potentiel économique. La surface exploitée en vigne diffère selon le type de producteurs (producteurs de raisin, viticulteurs en cave particulière totale ou partielle, producteurs mixtes associant la vigne aux grandes cultures). La différence de PBS unitaire en fonction de l'appartenance au vignoble champenois ou alsacien est également un facteur déterminant de cette dispersion.

Si on considère la SAU, l'écart entre la moyenne (22 ha) et la médiane (7 ha) est important, indiquant que certaines structures exploitent de plus grandes surfaces. Outre certaines grandes structures spécialisées en viticulture, on note d'ailleurs la présence de 1 200 exploitations qui associent les productions végétales et exploitent à la fois vignes et grandes cultures.

76 exploitations ne valorisent aucune surface agricole mais élèvent un cheptel hors-sol. C'est la forte PBS qui permet l'intégration dans le groupe.

Des productions à forte valeur ajoutée

Le groupe 6 exploite 71% de la surface totale de vignes du Grand Est. Il représente également 53% de la surface en arboriculture, 70% de la surface en horticulture et 23% de la surface en maraîchage. Les productions développées sont donc à forte valeur ajoutée.

74% des exploitations ont au moins la moitié de leur SAU implantée en vignes.

En moyenne, les exploitations du groupe 6 valorisent une SAU de 22 ha. Elle est constituée de 15 ha de terres labourables et 7 ha de vignes. L'assolement typique est colza, blé et orge.

Néanmoins, même si la viticulture est prépondérante dans le groupe, on observe une certaine variabilité des surfaces et de la main-d'œuvre selon les orientations de production choisies.

Des structures sociétaires au potentiel économique élevé

	Groupe 6				Grand Est
	1 ^{er} quartile	Médiane	Moyenne	3 ^{ème} quartile	Moyenne
PBS en euros	252 382	363 919	481 040	521 861	194 813
SAU en ha	4,3	7,0	22,4	13,3	86,1
UGB totales	0	0	17,6	0	52,2
UTA totales	2,60	3,51	4,75	5,03	2,01

Source : Recensement agricole 2010

Le groupe 6 emploie en moyenne le plus de main-d'œuvre, avec 4,75 UTA. Comparativement, le groupe 7 réunissant de plus petites structures, emploie en moyenne 0,94 UTA et les groupes hors sous-ensemble Cultures Permanentes mobilisent 1,76 UTA.

Les formes sociétaires sont fréquentes, représentant 79% des exploitations. Ce sont majoritairement des EARL, d'autres sociétés civiles ou des sociétés commerciales. La présence de GAEC est bien plus marginale que dans les structures d'élevage.

Près de la moitié des terres exploitées par le groupe 6 sont prises en location auprès d'un tiers. On remarque une particularité dans la Marne : 8% des terres sont en métayage. Si on se limite aux exploitations strictement viticoles, le métayage s'élève même à 23%. Dans ce mode de faire-valoir

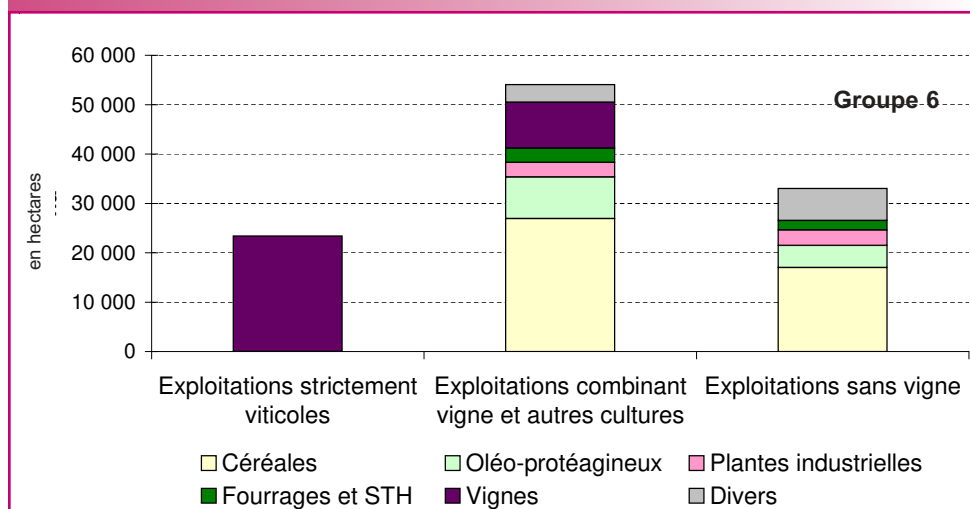
	Groupe 6	Grand Est
Exploitations individuelles	1 047	17 030
GAEC	108	3 091
EARL	2 367	10 000
Autres formes sociétaires	1 401	3 743
Nombre total d'exploitations	4 923	33 864

Source : Recensement agricole 2010

du foncier, un propriétaire confie à un exploitant le soin de cultiver sa terre en échange d'une partie de la récolte. Cette pratique est anecdotique voire inexistante dans les autres départements.

Généralement, pour les exploitations strictement viticoles, la part des terres en propriété de l'exploitant ou d'un associé, est plus élevée en Alsace qu'en Champagne (70% dans le Bas-Rhin et 61% dans le Haut-Rhin, contre 52% dans l'Aube et 44% dans la Marne).

Importance de la vigne en fonction du type de producteurs



Source : Recensement agricole 2010

12% des exploitations n'exploitent pas de vigne. Elles cultivent une SAU moyenne de 54 ha et totalisent 30% de la surface du groupe. Elles ont soit une surface en terres labourables plus importante, soit ce sont des exploitations spécialisées en arboriculture, en maraîchage ou horticulture. On trouve également des élevages hors-sol. Les producteurs mixtes, associant cultures et vigne, occupent un hectare sur deux et 28 % de la surface en vigne, soit près de 9 300 hectares.

63% des exploitations du groupe 6 sont strictement viticoles, et plus des 2/3 se situent dans la Marne. Selon le vignoble concerné, la surface moyenne est différente : elle est de 10 ha en moyenne en Alsace, alors qu'elle est de 7 ha en Champagne. Les exploitations viticoles sont plus souvent spécialisées en Champagne : en effet, 75% des exploitations de l'Aube et 79% de la Marne sont strictement viticoles, alors qu'elles ne sont que 33% dans le Bas-Rhin et 40% dans le Haut-Rhin. En Alsace, il est donc plus fréquent de combiner l'exploitation de la vigne avec d'autres cultures. Par comparaison, 81% des exploitations du groupe 7 sont spécialisées en viticulture. Les structures sont de plus petites tailles, mais les constats évoqués ci-dessus restent vrais : des surfaces plus importantes en vignes et une mixité des productions en Alsace.

Parmi les exploitations viticoles, il convient de distinguer deux stratégies de production différentes. La première regroupe des récoltants-manipulants (ou vigneron indépendants, c'est-à-dire des exploitations qui produisent le raisin, le vinifient et commercialisent la production en bouteilles). La deuxième regroupe des producteurs de raisins qui vendent la totalité de la vendange à une coopérative ou à un négociant. Une part des exploitations adopte ces deux voies selon leur capacité de vinification, l'état des stocks et les volumes de la vendange, avec une part de vente en raisins plus ou moins importante selon l'année.

Un tiers de la production de raisin transformé en cave particulière

Sur les 32 000 ha de vignes exploités par le groupe, les vignerons récoltants-manipulants valorisent près de 6 600 ha. Assurant la transformation en totalité de leur récolte, ils commercialisent 13 % de la production¹ du groupe. Les exploitations qui associent la commercialisation en bouteilles et la vente de raisins en cave coopérative ou négociant produisent 1/3 des volumes. Enfin, les pro-

Des productions qui nécessitent une main-d'œuvre importante

Groupe 6	Exploitations strictement viticoles	Exploitations combinant vigne et autres cultures	Exploitations sans vigne
Nombre d'exploitations	3 088	1 224	611
SAU en ha	7,6	44,2	54,1
Terres labourables en ha	0	35,5	48,1
Vignes en ha	7,6	7,6	0
Arboriculture en ha	0	0,5	3,2
Maraîchage, Horticulture en ha	0	0,2	3,0
UTA totales	4,67	4,00	6,67
UGB totales	0,01	2,45	136,47

Source : Recensement agricole 2010

Des surfaces moyennes en vignes plus grandes en Alsace

Exploitations strictement viticoles	Groupe 6		Groupe 7	
	Nombre d'exploitations	Surface en vigne en ha	Nombre d'exploitations	Surface en vigne en ha
Ardennes	ss	ss		
Aube	620	7,0	1 085	1,5
Marne	1 993	7,1	4 447	1,2
Haute-Marne	ss	ss	10	2,2
Moselle	3	7,4		
Bas-Rhin	185	9,8	204	2,5
Haut-Rhin	281	10,7	335	2,8
Grand Est	3 088	7,6	6 081	1,4

Source : Recensement agricole 2010

ss : secret statistique

ducteurs de raisins assurent pour plus de la moitié de la production.

L'importance de la vinification par les viticulteurs diffère en fonction du bassin de production. Les viticulteurs champenois assurent eux-mêmes la transformation et la mise en bouteille de 31% des volumes. Ce sont essentiellement des récoltants-manipulants spécialisés. Le reste des raisins est vendu aux 340 maisons de Champagne et, dans une moindre mesure, aux coopératives pour assurer la commercialisation.

Dans le vignoble alsacien, 39% du volume de la production est destiné aux caves particulières.

Une vente directe en Champagne, des structures mixtes en Alsace

Les viticulteurs du groupe commercialisent huit hectolitres sur dix en vente directe, exportation comprise. Cependant, ce chiffre masque la disparité des situations en fonction du bassin viticole.

La part de vente directe en Champagne est plus importante que la part alsacienne (85% contre 61%). La Marne s'illustre avec 88% de vente directe, l'Aube en déclare 70%.

Les viticulteurs alsaciens commercialisent plus fréquemment par l'intermédiaire d'un négociant, d'un groupement de produc-

teurs, d'une grande surface... Seul un hectolitre sur deux est vendu directement dans le Bas-Rhin. Le Haut-Rhin est plus proche du modèle champenois avec plus des 2/3 de la production directement commercialisée.

1 : la production est estimée en hl, par la récolte déclarée dans le Casier Viticole Informatisé, afin d'avoir une unité de compte commune entre les bassins de production.

Un élevage peu fréquent et hors-sol

Seules 152 exploitations détiennent plus de 5 UGB. Le cheptel moyen détenu est alors de 568 UGB. Ces structures regroupent 5% des UGB du Grand Est, pour la plupart hors-sol. Le groupe détient ainsi 42% des UGB porcines et 34% des UGB volailles de la région.

De façon anecdotique, il convient de préciser que 15 exploitations sont des sociétés civiles laitières ; leur quota moyen est alors conséquent puisqu'il s'élève à plus d'un million de litres, avec un cheptel de 290 UGB. Elles mobilisent 2,80 UTA.

Une main-d'œuvre salariée

73 % des chefs d'exploitation se déclarent à temps complet contre 67% en moyenne dans la région. 4 chefs sur 10 assurent seuls la direction de leur structure.

La main-d'œuvre salariée caractérise ce groupe : en effet, elle représente près de la moitié des UTA. La main-d'œuvre occasionnelle est fréquente : elle représente près d'un quart des UTA totales, contre 13 % au niveau régional.

Ces structures mobilisent bien plus d'emplois à l'hectare, puisque la médiane est de 56 UTA pour 100 hectares, alors qu'elle n'est que de 2,14 UTA pour l'ensemble de la région.

Le nombre de chefs d'exploitation de moins de 40 ans en 2010 est supérieur à celui des plus de 60 ans. Ainsi, le taux de renouvellement* est de 1,67, légèrement inférieur à la moyenne régionale de 1,74. Cependant la question de la succession ne se pose que pour 55% des exploitations, c'est-à-dire que dans 45% des cas, la structure n'a pas de chef ou coexploitant âgé de plus de 50 ans. La part des exploitants qui déclarent ne pas avoir de projet de reprise est de 17% de l'ensemble des exploitations du groupe, moins importante que dans les autres groupes et inférieure à la part nationale de 25%. Les grandes structures semblent donc mieux armées pour assurer leur pérennité que les exploitations des autres groupes.

Le taux de féminisation est plus important dans ce groupe que dans les autres : 32% des chefs et coexploitants sont des femmes, contre 28% au niveau régional.

72% des exploitations emploient des salariés permanents. Ainsi, au sein de la famille, 2 000 personnes sont salariées dans la structure. Ce groupe emploie également un grand nombre de salariés hors cadre familial, soit près de 10 800 personnes, dont environ les 2/3 à plein temps. Le taux de féminisation est de 28%, soit trois points au-delà de la moyenne régionale. Ce groupe représente à lui seul près de 80% des emplois agricoles féminins salariés permanents hors cadre familial.

* Taux de renouvellement : nombre de chefs de moins de 40 ans / nombre de chefs de plus de 60 ans

20% de pluriactifs

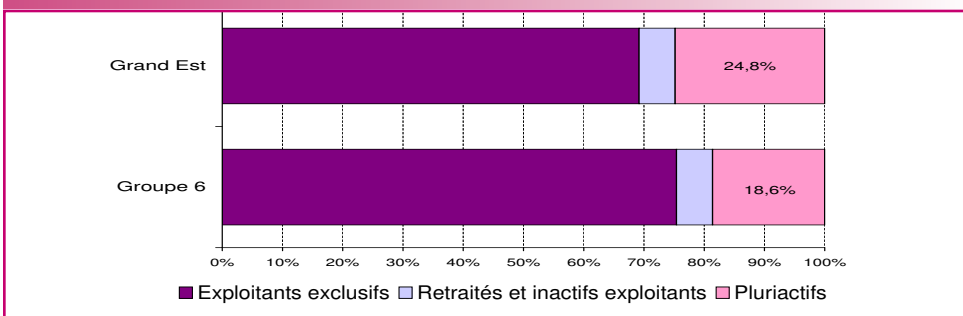
Près de 20% des chefs et coexploitants sont pluriactifs. Dans ce cas, ces exploitants déclarent majoritairement avoir leur activité principale hors de leur exploitation. Sur les 7 430 chefs et coexploitants, 800 se définissent comme cadre, technicien ou encore ouvrier agricole. Près de 480 sont élus et 450 retraités, tous déclarant travailler régulièrement sur l'exploitation.

Répartition du travail (UTA)

	Groupe 6	Grand Est
Chefs et coexploitants	6 279	36 666
Conjoints non coexploitants	1 115	4 923
Autres actifs de la main-d'œuvre familiale	711	3 370
UTA familiales	8 104	44 959
Salariés permanents hors main-d'œuvre familiale	8 861	12 427
Saisonniers, occasionnels	5 745	8 914
Travail réalisé par les CUMA	15	48
Travail réalisé par les ETA	659	1 699
UTA Salariées	10 941	16 078
UTA totales	23 385	68 047

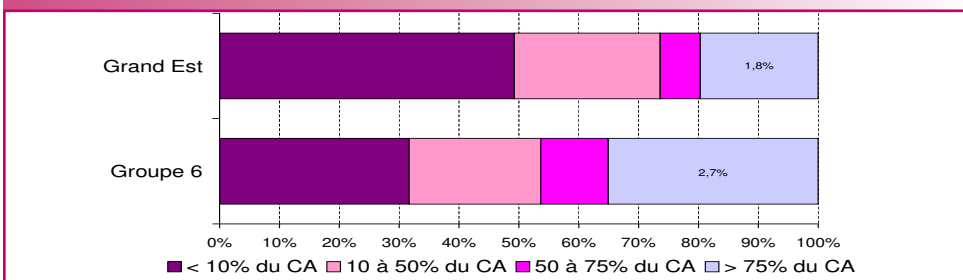
Source : Recensement agricole 2010

Importance de la pluriactivité des chefs et coexploitants dans le groupe 6



Source : Recensement agricole 2010

Part de commercialisation en circuits courts dans le chiffre d'affaires (hors vin)



Source : Recensement agricole 2010

Peu de circuits courts hors viticulture

La commercialisation en circuit court varie fortement selon que l'on inclut ou non la production viticole.

Hors vin, seules 8% des exploitations déclarent une commercialisation directe ou par un intermédiaire, contre 9% au niveau régional. Dans près de la moitié des cas, le chiffre d'affaires est majoritairement réalisé par la vente en circuits courts. Ce sont le plus souvent des exploitations horticoles et maraîchères. En revanche, lorsque les produits viticoles sont inclus, ce sont les 2/3 des exploitations qui commercialisent en circuits courts. Cette stratégie permet d'augmenter la valeur ajoutée sans forcément développer les surfaces.

Les activités de diversification complètent le revenu dans un peu plus de 700 exploitations, soit 15% contre 13% pour la région. Ces activités demeurent marginales puisque 8 fois sur 10, elles ne dépassent pas 10% du chiffre d'affaires. La diversification

s'exerce principalement dans les domaines de l'hébergement, du loisir et de la restauration. A ces activités s'ajoute celle de la transformation du bois.

Le groupe 6 est le plus concerné par la production sous signe de qualité : 83% des exploitations déclarent suivre un cahier des charges. Ce ratio important est dû aux viticulteurs qui, pour la quasi-totalité, suivent les cahiers des charges des différentes Appellations d'Origine Contrôlée.

5% des exploitations déclarent une certification « Agriculture biologique » pour au moins un de leurs produits. Ce sont essentiellement des exploitations viticoles, mais également quelques exploitations maraîchères, horticoles ou des producteurs de fruits.

Pour les signes de qualité hors viticulture (IGP, Label rouge, AOP, certificat de conformité), seules 0,5% des exploitations sont concernées, contre 2,5% dans la région.

Contexte économique de l'année 2010

Les aides et les résultats économiques présentés ici concernent l'année 2010. Les nouvelles mesures propres au bilan de santé de la PAC entrent en application. Suite à l'année catastrophique de 2009, la conjoncture s'inscrit dans un contexte de redressement des prix des productions végétales, qui compense les baisses des rendements dues à des conditions météorologiques défavorables. La situation du secteur laitier connaît également une accalmie, contrairement au secteur de la viande toujours impacté par la faiblesse des cours.

72% des exploitations du groupe ne bénéficient pas des aides de la PAC

Les exploitations du groupe 6 bénéficient rarement des aides de la PAC. Avec 26,7 millions d'euros, elles perçoivent seulement 3% des aides du 1^{er} pilier et du 2^{ème} pilier surfacique. Cela représente un montant moyen par exploitation de 5 400 € pour l'ensemble du groupe. Si on ne considère

que les exploitations qui perçoivent des aides, le montant moyen par exploitation est alors de 19 500 €.

De fait, plus l'aide perçue est élevée, plus les productions de l'exploitation se diversifient et moins la part de vignes dans la SAU est importante. Cette analyse n'intègre pas les aides aux investissements, qui peuvent être conséquentes notamment dans le cadre des soutiens de FranceAgriMer aux caves particulières.

4% d'aides couplées végétales

	Groupe 6	Grand Est
Aide découplée	93%	89%
Aides couplées végétales	4%	3%
Aides couplées animales	0%	4%
Aides 2 ^{ème} pilier	3%	4%
Total, en millions d'euros	26,7	954,6

Sources : ASP, SSP, aides 2010

Un résultat très élevé, mais aussi très dispersé

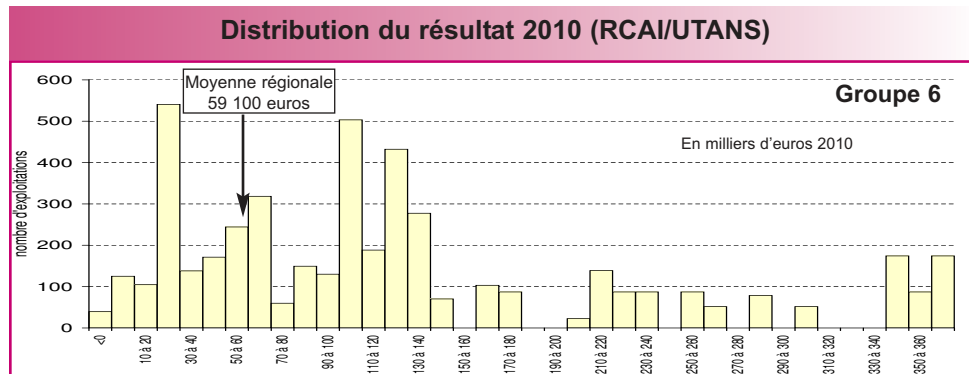
En 2010, le résultat moyen est de 170 500 € par exploitation. Il est le plus élevé de tous les groupes. Ramené à l'actif non salarié, il est de deux fois supérieur à la moyenne régionale : 129 300 € contre 59 100 €. De plus, il connaît une très forte dispersion. Celle-ci tient aux caractéristiques très différentes des deux vignobles. En premier lieu, le prix du kilo de raisin n'est pas valorisé de la même façon selon qu'il est produit dans les aires d'appellation champenoise ou alsacienne. Produit en AOC Champagne, le raisin est vendu entre 5 et 6 € le kilo, alors qu'il est vendu entre 1 et 3 € en AOC Alsace. De plus, la commercialisation du produit fini n'a pas une valorisation financière de même ordre. Ces raisons expliquent des disparités importantes de résultat constatées entre la Marne, avec 164 600 € en moyenne par actif non salarié et l'Alsace avec 45 700 €. Seules 6% des exploitations ont un résultat inférieur à 20 000 € par actif non salarié, proportion la moins élevée de tous les groupes et bien inférieure à la moyenne régionale de 19%.

Un chiffre d'affaires conséquent

La valeur des produits, tous types confondus, s'élève à 494 500 € en moyenne par exploitation, la quasi-totalité réalisée par les productions végétales. Pour les deux groupes à dominante Cultures Permanentes, la valeur de la production est nettement supérieure à la valeur de l'ensemble des charges. Ainsi, les charges obèrent 70% de la valeur de leur production, alors que pour l'ensemble des autres groupes, ce ratio est de 83%. Par conséquent, les exploitations du sous-ensemble Cultures Permanentes ont des marges beaucoup plus importantes pour dégager un revenu.

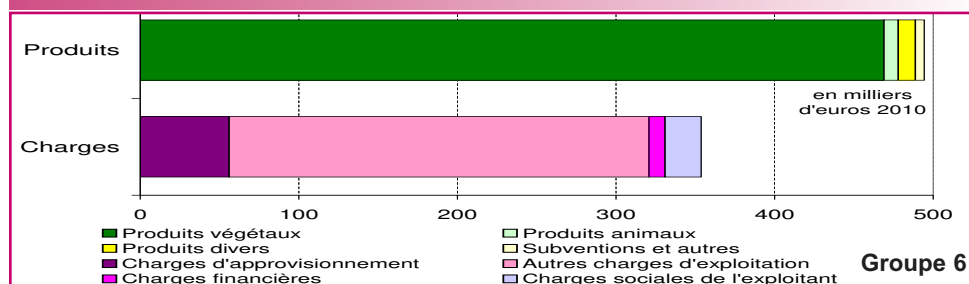
Dépense en intrants faible au regard des autres charges

Le total des charges moyennes s'élève à 331 000 € par exploitation. C'est le montant le plus élevé de tous les groupes. Seules les grandes exploitations d'élevage



Source : RICA 2010

Les produits moins subventionnés nettement supérieurs aux charges



Source : RICA 2010

du groupe 4 présentent un niveau moyen équivalent.

La répartition de ces charges est également particulière : 17% sont des dépenses liées aux intrants et 80% sont liées aux autres charges d'exploitation. Pour les groupes des sous-ensembles hors Cultures Permanentes, intrants et autres charges occupent respectivement une part de 37% et 60% des charges totales.

A l'échelle de l'exploitation, la dépense propre aux consommations intermédiaires apparaît peu élevée, avec 56 100 €. Cependant, il convient de la ramener à l'hectare pour mesurer la pression en intrants : elle est alors de 11 000 €/ha, quand elle est de 520 €/ha pour l'ensemble des groupes hors Cultures Permanentes. La première dépense est celle consacrée aux emballages et fournitures (bouteilles et habillage) avec 3 670 €/ha. Viennent ensuite les produits phytosanitaires, avec 993 €/ha et les engrais, avec 988 €/ha. Les autres charges d'exploitation s'élèvent

à 265 000 €, soit 39 600 €/ha. Les frais consacrés à la main-d'œuvre salariée, salaires et cotisations sociales, représentent 12 800 €/ha. Les loyers et fermages sont de 8 100 €/ha, les amortissements de 6 100 €/ha.

Les charges financières sont élevées, avec 10 200 € par exploitation, soit 1 480 €/ha, ratio le plus élevé de tous les groupes.

A ces charges propres à la production et au fonctionnement de l'exploitation, s'ajoutent les charges sociales de l'exploitant, soit 4 050 €/ha.

La rentabilité moyenne est de 42%, inférieure à la moyenne régionale qui atteint 45%. Pour 20% des exploitations, la rentabilité est considérée comme insuffisante. Au niveau régional, elles ne sont que de 11%. La rentabilité prend en compte la charge de personnel qui est largement plus conséquente que dans les autres groupes, qui assurent l'essentiel du travail avec la main-d'œuvre familiale.

Des stocks de produits prépondérants

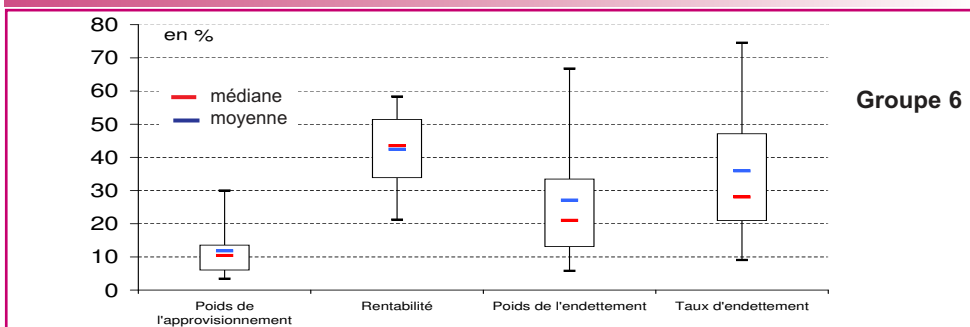
	Groupe 6		Grand Est	
	En milliers d'euros	Part dans le total actif	En milliers d'euros	Part dans le total actif
Foncier	199,2	14%	96,1	16%
Constructions	82,0	6%	56,3	9%
Installations techniques	10,3	1%	9,2	2%
Matériel et outillage	61,9	4%	79,1	13%
Plantations	36,6	3%	7,2	1%
Animaux reproducteurs	0,6	0%	25,1	4%
Actif immobilisé	422,6	30%	295,6	49%
Avances aux cultures	16,8	1%	14,5	2%
Stocks de produits	763,5	54%	170,0	28%
Créances	132,0	9%	50,9	8%
Actif circulant	986,0	70%	311,7	51%
Total actif	1 411,7		608,7	

Source : RICA 2010

	Groupe 6		Grand Est	
	En milliers d'euros	Part dans le total passif	En milliers d'euros	Part dans le total passif
Capitaux propres	1 001,9	71%	411,4	68%
Dettes financières	265,7	19%	135,0	22%
dont long et moyen terme	195,8	14%	120,7	20%
dont court terme	69,9	5%	14,3	2%
Autres dettes à moins d'un an	14,4	1%	8,9	1%
Dettes d'exploitation	129,7	9%	53,4	9%
Total dettes	409,8	29%	197,3	32%
Total passif	1 411,7		608,7	

Source : RICA 2010

Dispersion de quelques ratios économiques



Source : RICA 2010

Lecture en progression croissante :

Pour 5% des exploitations, le poids de l'approvisionnement est inférieur à 3%. Pour 25% des exploitations, il est inférieur à 6%. La médiane est de 10%. La moyenne est de 12%. Pour 75% des exploitations, le poids de l'approvisionnement est inférieur à 14%. Pour 95% des exploitations, il est inférieur à 30%.

Méthodologie et définitions

Etude basée sur l'analyse des 33 700 exploitations du recensement agricole 2010 de la région Grand Est, dont la PBS est supérieure à 25 000 €.

La première étape consiste à définir, à dire d'experts, des variables pour qualifier les exploitations selon la taille, les caractéristiques, l'intensification, la spécialisation et la diversification. L'approche a été complétée de données économiques par l'appariement des bases Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) et Aides PAC. Une classification ascendante hiérarchique (CAH) a permis de distinguer 3 sous-ensembles (Élevage, Grandes Cultures, Cultures Permanentes) et 7 groupes.

La deuxième étape suit l'évolution des groupes entre 2010 et 2016, grâce à l'appariement des données de l'Enquête Structure des Exploitations Agricoles (ESEA).

La troisième étape propose un suivi d'indicateurs économiques sur un panel de 570 exploitations de 2010 à 2015. Pour le groupe 6, l'échantillon réunit 103 exploitations.

PBS : Production Brute Standard. **SAU** : Surface Agricole Utilisée. **STH** : Surface Toujours en Herbe. **SF** : Surface Fourragère. **UGB** : Unité Gros Bovin. **UTA** : Unité-Travail-Année. **EBE** : Excédent Brut d'Exploitation. **RCAI** : Résultat Courant Avant Impôt. **UTANS** : Unité de Travail Non Salarier. **PAC** : Politique Agricole Commune. **Poids de l'approvisionnement** : Charges d'approvisionnement / Production de l'exercice + Subventions. **Rentabilité** : Excédent Brut d'Exploitation / Production de l'exercice + Subventions. **Poids de l'endettement** : Annuités long et moyen terme + Frais financiers court terme / Excédent Brut d'Exploitation. **Taux d'endettement** : ensemble des dettes / total de l'actif.

Publication disponible sur le site internet www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

Service régional de l'information statistique et économique (Srise)

Complexe agricole du Mont Bernard - Route de Suippes - CS 60440

51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex

Tél : 03 26 66 20 01 - Fax : 03 26 21 02 57

Courriel : srise.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr

- Directeur régional : Sylvestre CHAGNARD
- Directeur de publication : Claude WILMES
- Rédacteur en chef : Sylvain SKRABO
- Rédacteurs : Sandrine ZORN - Claude WILMES
- Composition : DRAAF Grand Est / Srise, site de Metz
- Dépôt légal : à parution
- N° ISSN : 2496-5480



Un bilan deux fois plus élevé que la moyenne régionale

Le total des actifs est particulièrement élevé. Il atteint en effet 1,4 millions d'euros. Il est composé à 30% d'immobilisations et à 70% d'actifs circulants. Ce sont les stocks de vin qui constituent la majeure partie de la valeur du bilan. Ces stocks sont estimés dans le RICA à leur valeur au cours du jour de clôture de la comptabilité.

L'intensité en capital, c'est-à-dire la quantité d'actifs immobilisés pour produire 10 000 € de valeur ajoutée est de 13 800 €, quand 41 600 € sont nécessaires pour l'ensemble du Grand Est. De même, l'intensité en travail, c'est-à-dire la quantité de main-d'œuvre qu'il faut mobiliser pour dégager 10 000 € de valeur ajoutée, est de 0,17. Ce ratio est de 0,40 en moyenne régionale.

Le niveau des capitaux propres est particulièrement élevé et constitue 71% du total du passif, assurant ainsi une stabilité financière à ces exploitations.

Des dettes non financières importantes

Du fait de l'importance du passif, le taux d'endettement paraît relativement peu élevé, mais en moyenne par exploitation, l'endettement atteint tout de même 409 000 €. La structure de cet endettement est particulière : près d'un tiers sont des dettes d'exploitation (dettes fournisseurs, sociales...), alors qu'elles ne sont que d'un quart pour les groupes du sous-ensemble hors Cultures Permanentes.

On peut même noter que 21% des exploitations du groupe 6 ont un endettement non financier supérieur à l'endettement financier, contre 11% de l'ensemble des groupes hors Cultures Permanentes. Ce ratio est encore plus important pour le groupe 7, autre groupe à dominante Cultures Permanentes : avec 35%.

Le fond de roulement permet de financer 30 mois de charges. La trésorerie nette est de 29 400 € par exploitation, niveau le plus élevé de tous les groupes, de 49% supérieur à la moyenne régionale. L'investissement moyen n'est pas particulièrement élevé, il est de 30 000 €, un peu supérieur à la moyenne régionale de 24 600 €.